

Valorisation des CEE
dans le cadre du programme
« ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES TEPCV »

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

GEO PLC, MARQUE HISTORIQUE

2008

Création de la
structure

10

Des principaux
énergéticiens
comme clients

140

Collaborateurs

5

Agences

Intermarché

Un actionnaire de
poids

160

Térawattheures
cumac économisés
(depuis 2008)

220M €

Chiffre d'affaire en
2016

PROGRAMME CEE « ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES TEPCV »

CONTEXTE

- 567 Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte
- 610 M € de subventions du Ministère de l'Environnement
- 1 programme CEE spécialement dédié aux TEPCV
 - Programme PRO-INNO-08
 - 267 lauréats éligibles représentant 70 TWh_{cumac}
 - Volume total disponible de 50 TWh_{cumac}
 - 162,5 M€ de travaux d'économies d'énergie à valoriser



ELIGIBILITE AU PROGRAMME CEE

- Signature d'une convention financière TEPCV après le 13 février 2017
- Population < 250 000 habitants
- Éligible = territoire lauréat

RÈGLES DU PROGRAMME CEE

NATURE DES OPERATIONS ELIGIBLES

- 25 opérations regroupées en 4 grandes familles
 - Rénovation de l'éclairage public
 - Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics à usage tertiaire
 - Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments résidentiels
 - Raccordement d'un bâtiment public ou résidentiel à un réseau de chaleur

DEPENSES ELIGIBLES

- Dépenses réalisées entre le 27/02/2017 et le 31/12/2018
- CEE **non cumulables** avec subventions TEPCV, de l'ANAH et de l'ADEME
- Dépenses liées aux équipements et à leur installation

PERIMETRE CONCERNE

- Financement de travaux dans le patrimoine du lauréat TEPCV
- Travaux d'économies d'énergie dans le patrimoine des collectivités incluses dans le TEPCV
- Aides financières versées aux particuliers pour des travaux d'économies d'énergie dans leur logement

ACCOMPAGNEMENT GEO PLC

AVANT PROJET

- Information
- Recensement des opérations
- Optimisation des dépenses
- Estimation CEE détaillée



PHASE TRAVAUX

- Collecte et préparation des documents réglementaires
- Montage des dossiers CEE
- Documents de synthèse pour la mission nationale TEPCV



DÉPÔT DES CEE

- Validation des dossiers
- Dépôt des CEE sur le registre
- Gestion des procédures de contrôle du PNCEE



VALORISATION DES CEE

- Rachat des CEE
- Remboursement par tranches de 20 GWh_{cumac}

Dépôt des CEE tous les 20 GWh_{cumac} générés

ACCOMPAGNEMENT GEO PLC

AVANT PROJET

- Réunion d'information auprès des élus et de leurs représentants
- Recensement des opérations d'économies d'énergie envisagées
 - Collecte des devis, fiches techniques, et autres documents disponibles
 - Recommandations pour les cahiers des charges de nouvelles opérations
- **Pour chaque opération :**
 - Analyse de l'éligibilité des dépenses
 - Calcul du volume CEE et de l'enveloppe restante dans le cadre du programme
 - Coordination des différentes parties prenantes (TEPCV, communes, professionnels)
pour s'assurer de la complétude des dossiers (factures, fiches techniques, ...)
 - Reporting régulier
 - Remise d'une fiche de synthèse pour chaque opération
 - Validation du programme d'actions

ACCOMPAGNEMENT GEO PLC

DEPOTS DES CEE

- **Collecte des documents après chaque opération**
 - Copie de la convention TEPCV signée après le 13/02/17
 - Factures, fiches techniques, PV de réception des travaux
 - Attestation sur l'honneur co-signée par le TEPCV et le maitre d'ouvrage
 - Certification par le(s) comptable(s) public(s)
- **Dépôt CEE possible dès qu'un volume CEE de 20 GWh_{cumac} est atteint**
 - 65 000 € HT. de dépenses éligibles acquittées => dépôt possible
- **Dispositif de regroupement**
 - Signature d'une convention de regroupement par dépôt cosignée par le TEPCV et les collectivités maitres d'ouvrage des opérations du dépôts

ACCOMPAGNEMENT GEO PLC

VALORISATION DES CEE

- Cession des CEE à GEO FRANCE FINANCE

PREPARATION DES DOSSIERS DE SYNTHESE POUR LE MINISTERE

- *Fin 2017*
 - Description des actions réalisées et envisagées
 - Bilan à date des actions mises en œuvres
- *Fin 2018*
 - Bilan final des actions mises en œuvre et synthèse générale

EXEMPLE DE CHANTIER

ISOLATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE GORGES (44)

Collectivité éligible : Oui ✓

Secteur : Tertiaire ✓

Catégorie d'opération : Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics

Fiche d'opération concernée : Isolation de combles ou de toitures (BAT-EN-101) ✓

Dépenses « inévitables » ✓

DEVIS du 14/09/2017, valable 3 mois
Adresse des travaux (si différente) :
Ancienne mairie - Place Maurice Renoul - 44190 GORGES

MAIRIE DE GORGES
3 place de l'Eglise
44190 GORGES

Désignation	Quantité	Unité	Prix unit.	Montant HT	TVA
Toiture haute					
Installation, préparation et mise en sécurité	1,00	u	240,00	240,00	
Accès en toiture pour isolation	1,00	u	180,00	180,00	
Isolation en comble perdu avec laine de roche soufflée Rockwool Jetrock 320 mm avec $\lambda=0,042$ W/(m.K) et R=7 et ACERMI n° 01/D/15/665	124,30	m ²	19,00	2 361,70	
Réhausse trappe d'accès	1,00	u	50,00	50,00	

Dépense
complémentaire
x

Pose &
fourniture
isolant ✓

Montant total des dépenses HT. : 2831,70 €

Montant total des dépenses éligibles : 2781,70 €

Volume CEE généré : 0,85 GWh cumac

RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

- Données à renseigner sur la fiche technique :
- Degré de protection de l'ensemble optique fermé, IP
 - Efficacité lumineuse en lumen/Watt
 - ULOR (ou ULR pour les LED)

PHILIPS

Philips Lighting France

ATTESTATION DE CONFORMITE

CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE
Opération standardisée RES-EC-104
Luminaire d'éclairage extérieur
14^{ème} Arrêté du 22/12/2014

Secteur d'application :

- Eclairage public existant, autoroutier, routier, urbain, dit « fonctionnel »
- Eclairage existant d'ambiances urbaines : rues, avenues, parcs, allées, voies piétonnes
- Eclairage extérieur privé existant : voiries, parkings, parcs, etc..

Exigences (conditions pour la délivrance de certificats):

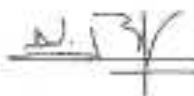
- Ensemble optique fermé d'un degré de protection (IP) de 65 minimum
- Efficacité lumineuse (flux lumineux initial total sortant / Puissance totale) ≥ 90 lumens par Watt (cas n°1) ou ≥ 70 lumens par Watt (cas n°2)
- Valeur du pourcentage de flux initial sortant du luminaire, directement dirigé vers l'hémisphère supérieure du luminaire (ULOR) $\leq 1\%$ (ou, pour les luminaires à LED, ULR $\leq 3\%$) (cas n°1) et $\leq 10\%$ ou, pour les luminaires à LED, ULR $\leq 15\%$ (cas n°2)

Caractéristiques du luminaire :

Nom du luminaire	Indium [®] LED Medium BGP352 T16
Type / source	ECO85-3S/740 / DM

Ensemble optique fermé d'un degré de protection (IP) de 65 minimum	IP 66	✓
Efficacité lumineuse (flux lumineux initial total sortant / Puissance totale) ≥ 90 lumens par Watt (cas n°1) ou ≥ 70 lumens par Watt (cas n°2)	111,2 lm/W	✓
Valeur du pourcentage de flux initial sortant du luminaire, directement dirigé vers l'hémisphère supérieure du luminaire (ULOR) $\leq 1\%$ (ou, pour les luminaires à LED, ULR $\leq 3\%$) (cas n°1) et $\leq 10\%$ ou, pour les luminaires à LED, ULR $\leq 15\%$ (cas n°2)	ULR 0%	✓

ELIGIBILITE : CAS 1 : 9300 kWh CUMAC



Nicolas BAIZE
Responsable Marketing Eclairage Extérieur

Philips France Exterior Lighting
11 rue de Nivelle, BP 317 - 92116 Suresnes Cedex, France
Téléphone : +33 (0)1 47 26 30 96 - www.philips.lighting

S. n. s. inscrit au RCS de Nanterre
482 882 237 R.C.S. Nanterre

02/11/2016

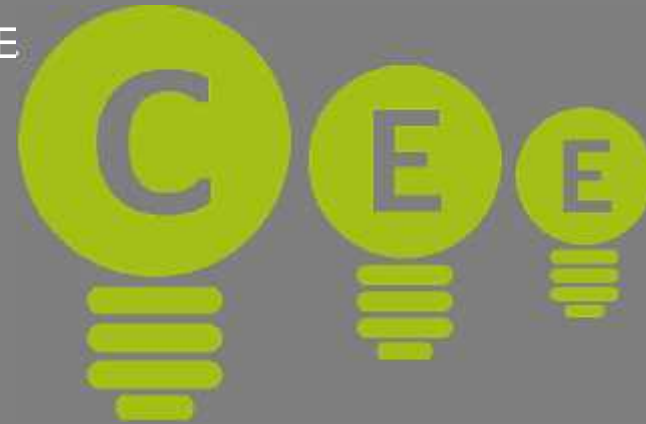
PLC
ER

ACCOMPAGNEMENT GEO PLC

LES GRANDES LIGNES DE L'OFFRE GEO PLC

- **Une offre clé en main pour les TEPCV**
 - Aide à la décision des élus
 - Accompagnement technique et administratif continu
 - Prise en charge des procédures de dépôt des CEE

- **Une expertise de qualité**
 - 10 années d'expérience dans le domaine des CEE
 - Bureau d'étude intégré
 - Assistance à maîtrise d'œuvre





MERCI DE VOTRE
ATTENTION

Pour toutes informations :

Hugues SARTRE

hsartre@geoplac.com

Tel : 01 44 56 67 20

Port : 06 98 76 70 80